Syndicat cgt AIR FRANCE retraités
Union Syndicale des Retraités d'Air France

NOTRE LETTRE

Décembre 2023 n° 80

Retraités CGT AIR FRANCE Sud-Ouest

Fin janvier début février.
Assemblée générale
(La date exact vous sera communiquée en début d'année)

Quand les riches volent les pauvres, on appelle ça les affaires .

Quand les pauvres se défendent on appelle ça la violence
Mark TWAIN

DANS UNE GRANDE SURFACE SI VOUS ATTENDEZ À LA CAISSE VOUS ÉVITEREZ À LA CAISSIÈRE D'ATTENDRE À PÔLE EMPLOI.

CHANGEONS DE ROULEAU COMPRESSEUR

Le rouleau compresseur, antidémocratique, antisocial, et de plus en plus répressif, poursuit sa route sans relâche. Depuis une décennie de Macronisme, il défonce toutes les barrières que représentent les contre-pouvoirs et leur outils légaux qu'ils soient parlementaires, syndicaux, ou juridiques. Un seul but dans cette stratégie : laisser la main libre aux profiteurs du travail des autres.

La macronie respecte cette volonté de Denis Kessler, ancien responsable du MEDEF, qui demandait « de se défaire méthodiquement du programme du Conseil national de la résistance » en s'attaquant à des droits, dont certains sont ancrés depuis la nuits des temps, tels les prud'hommes, la médecine et l'inspection du travail. C'est justement ce dernier, déjà malmené lors de la loi Macron en 2015 qui est de nouveau attaqué. Cette fois-ci dans notre domaine du transport aérien.

Un décret gouvernemental s'attaque au code de l'aviation civile et porte un mauvais coup, au transport aérien, au droit de ses salariés et à l'indépendance de ceux qui ont la mission de le faire respecter. Ce décret met sous la tutelle de la DGAC, les services de l' inspection du travail, chargées de contrôler les infractions au droit du travail dans les compagnies aériennes. Il compliquera la tâche des inspecteurs et laissera la main libre à cette DGAC qui ne cesse de délivrer des dérogations aux compagnies low-cost.
Une telle démarche ne pourra que favoriser le nivèlement par le bas des droits des salariés et dérouler le tapis rouge à ces compagnies déjà largement aidées au détriment des compagnies régulières, pour de multiples ouvertures de lignes. C'est avec le départ d'Orly un nouveau coup porté à Air France et à son avenir.

Suite aux réactions des syndicats navigants, la DGAC s'est montrée ouverte à une évolution du texte, mais que peut-on en attendre ?

Poursuivre dans cette voie de la dérégulation du transport aérien, comme des autres modes de transport, est contraire au but écologique, demandé par ailleurs à Air France .

La belle lutte contre la réforme des retraites a démontré qu'aucun cadeau ne nous sera fait, davantage de forces nous seront nécessaires pour stopper ce rouleau compresseur destructeur .

Un dur programme nous attends suite aux conséquences des "réformes" déjà mises en place et celles qui s'annoncent. **Les millions que nous sommes, devenons le rouleau compresseur qui défonce les barrières pour notre niveau de vie mis en danger par l'inflation , pour notre santé, pour un service public républicain, pour la démocratie, le respect. Voilà le lourd programme pour 2024.**

Alain Postel

Les grands ne sont grands que parce que nous sommes à genou, levons-nous

Le mot du secrétaire

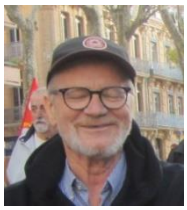

Vous avez entre les mains le dernier exemplaire de notre journal. C'est le 5ème de cette année qui porte le numéro 80, preuve de sa longévité et souhaitons qu'il perdure encore longtemps en allant vers le numéro cent.
C'est le moment de faire un premier bilan de notre activité de 2023 et des perspectives 2024.
Vous connaissez la situation sociale (précarité, chômage, inflation et perte du pouvoir d'achat, etc.), internationale (guerres Ukraine et Palestine), politique (mise en avant et dédiabolisation de l'extrême droite, montée du racisme et de l'intolérance).

MANIFESTATION A TOULOUSE LE 13 OCTOBRE

Nous avons maintenu notre activité par des réunions en Visio conférence et en présentiel.
Mais se pose la question du rôle et développement de notre section USRAF/SUD OUEST qui s"étend de Bordeaux jusqu'au Gard et monte jusqu'aux confins du Massif Central.
Nous avons des adhérent(e)s très dispersés, concentrés en Haute Garonne et dans Toulouse et ses environs avec un « noyau historique » de retraités de Montaudran.
Nous sommes donc confrontés à une grande difficulté pour nous réunir physiquement. La période du covid a accentué ce problème et certains camarades n'ont pas repris l'habitude de se déplacer. Il faut donc revoir notre façon de fonctionner.
Nous faisons des réunions de bureau en Visio une fois par mois et nous invitons les camarades éloignés géographiquement à y participer.
Une Assemblée Générale est prévue en février 2024 et tous ces points seront évoqués, mais déjà donnez votre avis pour une meilleure vie de section .

DISTRIBUTION DE TRACT A LA CROIX DU SUD LE 10 OCTOBRE

Il est aussi nécessaire d'élargir et renouveler nos instances, Réfléchissez comment être actif dans notre section dont nous pouvons imaginer un autre fonctionnement.
Il existe un comité de rédaction pour élaborer notre journal.
Il est possible de créer des groupes de travail sur des point spécifiques. Faut-il organiser moins de CEL en présentiel mais faire 2 ou 3 assemblées Générale par an ?
L'essentiel est que le maximum de syndiqués participent d'une manière ou d'une autre en fonction des goûts et disponibilités de chacun.
2024 sera une année importante pour la défense des emplois AF à Toulouse et nous soutenons la lutte des actifs pour le maintien de l'activité AF à Blagnac et Orly.
Pour cela il faut une CGT forte dans laquelle les retraités ont leur mot à dire et des actions à mener, mais il nous faut surtout être plus nombreux. Nous aurons l'occasion d'évoquer le renforcement et la continuité syndicale, conditions nécessaires pour une USRAF CGT efficace.
Je termine en vous souhaitant à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2024 pour vous et vos proches en espérant vous rencontrer à l'AG de février.

Gérard GILABERT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE REMISE DES CARTES

le jeudi 29 fevrier

Soyer nombreux pour un moment sympathique et convivial,
faire un tour d'horizon de l'activité revendicative et de l'actualité sociale.
Salle Victor Hugo du restaurant du CE Croix du Sud à Blagnac

Loi immigration et intégration

UNE ATTAQUE CONTRE LES TRAVAILLEURS !

Suppression de l'aide médicale d'Etat, limitation du regroupement familial, durcissement des conditions de régularisation, facilitation des expulsions...

Les sénateurs RN, centristes, LR, sont pris d'une frénésie anti-immigrée. Considérés uniquement comme de la main-d'œuvre potentielle, qui n'a droit qu'à des propositions de régularisations précaires, les migrants qui fuient les guerres, les persécutions, la misère ou les conséquences du dérèglement climatique n'ont-ils pas le droit d'être accueillis aussi dignement que les réfugiés ukrainiens ?

La droite veut donc abandonner l'aide médicale d'Etat (AME) permettant aux étrangers sans papiers de bénéficier d'un accès aux soins. Une mesure inhumaine qui ne représente que 0,47% du budget de l'Assurance maladie, mais une mesure qui nous concerne toutes et tous car l'absence d'accès aux soins empêche le dépistage des maladies transmissibles comme l'hépatite B, le VIH, la tuberculose, la rougeole dont le diagnostic tardif est un risque sanitaire pour toute la population.
D'ailleurs plus de 3 500 médecins ont signé une pétition appelant à la désobéissance civile en cas de suppression de cette aide.
Dans la même veine, l'article 3, qui permettait l'octroi d'un titre de séjour "de plein droit" aux travailleurs sans-papiers dans des secteurs en pénurie de main-d'œuvre est supprimé et remplacé par l'article "4 bis" qui prévoit un titre de séjour accordé arbitrairement et "au cas par cas" par les préfets.

Ces intérimaires immigrés qui travaillent dans des secteurs essentiels : BTP, restauration, ramassage et traitement des déchets, nettoyage, logistique et qui enrichissent les patrons de l'intérim seront donc encore plus précaires.

Selon cette même loi, les personnes en situation régulière ne pourraient plus prétendre aux prestations familiales ou à l'aide personnalisée au logement(APL) si elles n'ont pas au moins cinq ans de présence en France.
Autres mesures : la suppression de l'automaticité du droit du sol pour les enfants nés en France de parents étrangers, la restriction du regroupement familial, y compris des conjoints de Français.

Au moment où nous écrivons cet article, nous ne savons quel sera l'avenir de ce projet de loi, mais à l'heure où un Français sur quatre a déjà renoncé à se soigner pour des raisons financières, où 3000 enfants dorment chaque nuit à la rue, où la planète brule, voilà des urgences qui devraient nous occuper. Au lieu de ça, le choix est fait, de viser l'étranger pour éviter de regarder en face le bilan des politiques antisociales mises en œuvre. Il est certain que ce projet ne réglera rien, bien au contraire, c'est d'abord un acte politique, une négociation sordide d'un ministre qui cherche à ratisser large jusqu'à l'extrême droite pour se construire un profil de présidentiable.

Pour la CGT ce n'est pas l'étranger le problème, mais bien le rejet de l'autre, enfourcher le fantasme cher à certains de l'invasion migratoire ou des étrangers délinquants, c'est une logique de boucs émissaires, bien commode en période de crise sociale et politique. Nous ne mangeons pas de ce pain-là qui va à l'encontre de nos valeurs d'accueil, d'égalité des droits, de fraternité entre les humains et entre les peuples.

Francis Martinez – Jacques Passerat

1933 - 2023
90 ans CGT Air France
cgt
AIR FRANCE

Vols courts courriers en mode dégradé

En pleines célébrations de son quatre-vingt-dixième anniversaire Le groupe Air France vient d'annoncer la fin d'ici à 2026 des vols Air France entre Orly et plusieurs grandes villes de province.

Nous assistons à un nouvel épisode de la déréglementation des transports aériens qui est née aux États-Unis dans les années 1980. La compagnie nationale souhaite renforcer son hub de Roissy-CDG en y concentrant tous ses vols intérieurs.

Manifestation à Bastia pour le maintien d'Air France en Corse

La CGT a déjà dénoncé la casse sociale pour un gain économique risible concernant plus de 600 salariés dans les escales du court-courrier, 200 Salariés à la maintenance en ligne, 250 Personnels navigants basés à Orly, une centaine de salariés en région.

De plus, elle estime à 5 le nombre d'emplois induits pour un emploi à Air France. Sur 25 000 emplois générés par l'activité d'Orly, 6 000, soit 24 %, sont susceptibles d'être sacrifiés.

« Orly s'apprête à devenir un aéroport spécialisé dans le low-cost »

Les élus locaux face à une prise de décision « sans concertation » ont demandé à l'Etat, actionnaire d'Air France-KLM à 28,6%, de « peser dans ce type de décisions prises au seul regard d'intérêts financiers, au détriment d'une vision de l'aménagement du territoire national ».

Cette inquiétude est aussi partagée chez certains professionnels des transports, « Orly est vraiment l'aéroport préféré des régions pour le point-à-point ».

Quid des conséquences sur les billets « R » pour le personnel et les retraités sur Transavia ?

LA CGT demande

Qu'avant toute négociation que toutes les solutions soient étudiées et chiffrées et avoir le retour de l'expertise votée en CSEC en particulier sur les conséquences en matière de risques psychosociaux.

Le maintien de l'activité Air-France au départ d'Orly et des provinces, son développement afin d'assurer une meilleure régulation du transport aérien en France, des vols de Transavia venant compléter l'offre Air-France.

L'assistance de toutes les activités et avions du groupe AF par du personnel AF sur toutes nos escales Court Courrier.

Une chose est sûre la CGT ne va pas collaborer à la négociation du poids des chaîne sans tenter d'organiser la lutte partout afin de maintenir nos emplois.

Les usagers des transports intérieurs n'auront-ils le choix qu'entre les bus Macron, le train Ouigo et le low-cost aérien ?

Aujourd'hui Air France a fait le choix des profits sur l'emploi.

Christian Bourdet

le capitalisme libéral et un système qui effectivement est à bout de souffle. c'était la promesse d'un monde meilleur. C'était l'idée que demain peut-être. Pour nous-mêmes et pour nos enfants, c'était la promesse du bonheur. En réalité, c'est le triomphe et on le voit tous les jours du parti de l'égoïsme. C'est la plus grande machine à générer des inégalités jamais inventées.

Déclaration de l' homme d'affaire, MATHIEU PIGASSE sur France inter !!!

Le mot du trésorier

Bonjour à toutes et à tous. Voici le tableau des cotisations 2024 qui compte tenu de la baisse du pouvoir d'achat restent inchangées et ont été voté à la CEC du 30 novembre 2023.
Le montant de votre cotisation, vous donne droit à un crédit d'impôt (colonne rouge) représentant 66% de celle-ci.

Cotisations 2024

Ressources mensuelles	Taux	Cotisations 2024	Crédit Cooperatif 2024					2024		
			PAC1 Annuel	PAC2 Biannuel	PAC4 Trimestriel	PAC6 Bimestriel	TX Mensuel	credit d'impot	Solde restant	TX Mensuel
Moins de 340 €	A	37,18 €	37,18 €	18,59 €	9,30 €	6,20 €	3,10 €	24,54 €	12,64 €	1,05 €
de 341 à 500 €	B	48,35 €	48,35 €	24,18 €	12,09 €	8,06 €	4,03 €	31,91 €	16,44 €	1,37 €
de 501 à 680 €	C	61,82 €	61,82 €	30,91 €	15,46 €	10,30 €	5,15 €	40,80 €	21,02 €	1,75 €
de 681 à 960 €	D	84,04 €	84,04 €	42,02 €	21,01 €	14,01 €	7,00 €	55,47 €	28,57 €	2,38 €
de 961 à 1340 €	E	113,11 €	113,11 €	56,56 €	28,28 €	18,85 €	9,43 €	74,65 €	38,46 €	3,20 €
de 1341 à 1880 €	F	154,34 €	154,34 €	77,17 €	38,59 €	25,72 €	12,86 €	101,86 €	52,48 €	4,37 €
de 1881 à 2640 €	G	213,68 €	213,68 €	106,84 €	53,42 €	35,61 €	17,81 €	141,03 €	72,65 €	6,05 €
plus de 2640 €	H	295,81 €	295,81 €	147,91 €	73,95 €	49,30 €	24,65 €	195,23 €	100,58 €	8,38 €

Notre objectif étant d'aller vers le 1%, je vous demande de bien vérifier le montant de votre cotisation, en rapport avec votre retraite, et de me signaler tout changement.
Merci à vous tous et bonne Fête. GUY BOURDEL trésorier de la section S-O : **TEL 06 07 94 54 65.**

Mutuelle AIR FRANCE

DES HAUSSES DE COTISATIONS QUI CREVENT LE PLAFOND.

L'AG de la MNPAF du 09 novembre a voté une **augmentation moyenne de 9,5% des cotisations y compris pour les conjoints. Une hausse sans comparaison avec les 5% de celle des pensions. Seuls les 8 élus le Choix d'une Garantie pour Tous (CGT) et CFDT ont voté contre toutes les autres listes ont voté pour ou se sont abstenues.**

Rappel : la mutuelle propose 3 niveaux de prestation ; **attitude 300**-le moins couteux**, 350** et **400** le plus couteux. Les cotisations de chacun de ces niveaux sont en fonction de nos revenus.

Pour les cotisations de 2024 :

Pour Attitude 300 Aucune augmentation

Pour Attitude 350 : Pensions de 0 à 1500 € la hausse annuelle sera de 68,4€.

Pensions de 1500 € et au-delà, la hausse annuelle sera de 106.8

Pour Attitude 400 : L'augmentation sera (suivant le revenu et l'âge) de 151 € et 162 €/ an, ainsi que pour leur conjoint.

Pour justifier ce taux d'augmentation la mutuelle s'appuie sur le contexte économique inflationniste et sur le transfert des dépenses de la Sécurité Sociale vers sur les Complémentaires santé décidé par le gouvernement. C'est inacceptable vu la bonne situation financière de la mutuelle et elle l'a toujours été en raison d'une bonne gestion. Cette hausse est bel et bien la conséquence du désengagement imposé à la Sécurité Sociale pour combler son déficit creusé en parti par les exonérations et les économies demandées par le gouvernement pour la dotation budgétaire de 2024. Cette dérive nous rappelle la nécessaire bataille pour une Sécurité Sociale à 100% afin d'empêcher qu'elle se transforme en un service minimum.

Nous reviendrons plus longuement dans un prochain n° sur le financement de la mutuelle et sur l'utilisation des fonds .

Remue - Mémoire

Il y a 30 ans, séisme à air France

1993

MANIFESTATION A ORLY

1993

TOULOUSE

Sur cette photo, on reconnaît notre regretté camarade Lionel STRAT, à sa droite Alain GUILLERMARD secrétaire de FO, à sa gauche notre camarade Raymond ANDRAU

TOULOUSE

En octobre 1993, Air France », victime de la déréglementation du transport aérien, voit son P.D.G Bernard Attali, présenter un plan intitulé « Retour à l'équilibre » qui annonçait environ 4000 suppressions de postes. La réaction du personnel est d''une ampleur inédite. Le mouvement débuté au fret de Roissy, s'étend à l'ensemble du personnel au sol, navigants y compris. Les pistes sont occupées, les terminaux bloqués. La grève massive lors des premières semaines, se poursuivra partiellement jusqu'en décembre.

La force de ce mouvement obligera le gouvernement à abandonner ce plan. B. Attali démissionnera et sera remplacé par Christian blanc. À partir de ce moment-là, la direction et le gouvernement appliqueront une autre stratégie. La compagnie sera divisée en plusieurs directions, permettant les mauvais coups secteur par secteur. Ce qui facilitera la division des personnels. La suite, nous la connaissons; privatisation, sous-traitance, suppression de milliers de postes, transformant la compagnie en société à la recherche de rentabilité.

Contacts

GILABERT Gérard 06 74 07 24 84	CHAZOTTES J-C. 06 47 34 67 08	BERTRAND Roger 06 26 49 14 73
BOURDEL Guy 06 07 94 54 65	POSTEL Alain 06 74 98 16 67	MELCHER Thierry 06 82 40 37 97
GRABIE Jean 05 61 39 80 49	MARTINEZ F 06 14 84 76 75	PASSERAT Jacques 06 06 47 33 30